

# Retraites: Mailly (FO) souhaite le retrait du projet de loi



Jean-Claude Mailly (FO) s'est résigné à demander le retrait du projet de loi sur les retraites

**Le secrétaire général de FO souhaite finalement le retrait du projet de loi sur les retraites, cédant ainsi à des pressions internes. Jusqu'ici, Jean-Claude Mailly ne demandait que le retrait de certaines dispositions, comme l'allongement de la durée de cotisation.**

Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, a indiqué ce dimanche 6 octobre sur France 3 que sa centrale allait finalement demander aux députés le retrait du projet de loi de réforme des retraites dans une pétition qui sera publiée demain lundi 7 octobre, jour où va démarrer l'examen du texte à l'Assemblée.

## FO durcit le ton en demandant le retrait du projet

"Certaines dispositions dont vous allez débattre constituent des avancées, qui demandent néanmoins à être confirmées et améliorées. Cependant elles sont gravement entachées par des mesures lourdes, tel l'allongement de la durée de cotisation, c'est la raison pour laquelle nous en demandons le retrait", indique la pétition, "C'est inacceptable et ça rend l'ensemble du projet inacceptable", a dit sur France 3 Jean-Claude Mailly à propos de l'allongement de la durée de cotisation. Jusqu'ici, malgré des contestations internes à son organisation, Jean-Claude Mailly s'était gardé de demander l'abrogation du texte; souhaitant plutôt que [les dispositions sur l'allongement de la durée de cotisation](#) soient retirées. Cette fois, donc, il demande purement et simplement le retrait du texte. Sous la pression interne certes, mais aussi pour tenter d'accentuer la mobilisation en émettant un mot d'ordre clair.

"Il y a un point clé que je trouve dangereux, stupide, inacceptable, il y en a d'autres mais le point le plus symbolique c'est de vouloir allonger la durée, de dire à un jeune de 40 ans aujourd'hui, +demain tu vas travailler jusqu'à 67 ans+", a-t-il ajouté.

C'est "ce que finalement reconnaît le gouvernement quand il transmet ses documents à Bruxelles, ça c'est inacceptable, et ça rend l'ensemble du projet inacceptable" a lancé Jean-Claude Mailly.

De fait, dans un rapport transmis à Bruxelles, le gouvernement a admis que l'âge effectif de départ à la retraite, c'est-à-dire l'âge moyen auquel les Français cessent leur activité professionnelle, va "mécaniquement augmenter" avec l'allongement de la durée de cotisation.

## Rassemblement commun le 15 octobre contre la réforme

Après leur journée d'action en demi-teinte, le 10 septembre, les quatre syndicats opposés au texte (CGT, FO, la FSU et Solidaires) sont finalement parvenus, après des annonces d'actions unilatérales qui devaient avoir lieu à des dates distinctes, à un accord pour un rassemblement sur le pont de la Concorde, face à l'Assemblée nationale le 15 octobre, jour du vote du projet en hémicycle.